

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES	
en exercice	présent à la réunion
19	3

Date de convocation :
23/02/2021

L'an deux mille vingt et un, **le 2 mars à 18H00**, le Conseil Municipal de la commune de FINHAN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **FERNANDEZ Jean- François**

Etaient présents : Mmes OPERTI Rita, COURRECH Isabelle, LE THOMAS Christine, , PAQUIER Maria, REY Christiane, BADUEL Françoise, CAMBROUSE Chrystelle

Mrs GOURGUES Jean Louis, MAURIN Didier, LEBON Jean François, BACQUE Marcel, FILHES Benjamin,

Absents : Mme, DREYFUSS Anne Marie, SEGATO Sandra, Mr DUBEROS Alain, ESCALA Gilles, QUILLET Lionel, JUBIN Sébastien

Délibération N°2021_0302D01

**DELIBERATION PORTANT CREATION DE DEUX EMPLOIS LIE A UN
ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal, qu'en raison des besoins afin de répondre à une surcharge de travail correspondant à un accroissement temporaire d'activité qui existe aux services techniques, il conviendrait de créer un emploi non permanent à temps non complet et de voter un crédit au chapitre du budget correspondant à l'emplois.

Monsieur le Maire propose d'inscrire au **Tableau des Emplois** annexé au budget 2021

Période	Nombre d'emploi	Grade	Nature des fonctions	Temps de travail Hebdomadaire
Du 01/03/2021 Au 30/062021	1	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	Cantine	10 H
Du 01/03/2021 au 31/12/2021	1	Agent Administratif	Administratif	20H

La rémunération de l'agent non titulaire sera calculée sur la base de l'indice brut en référence au 1^{er} échelon du grade.

Les membres du conseil après avoir délibéré à l'unanimité

- **ACCEPTENT** les propositions ci-dessus ;
- **CHARGENT** le Maire de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement des agents, et signer les contrats et les éventuels avenants ;
- **DISENT** que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

Délibération N°2021_0302D02

DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la préfecture a lancé un fond de Soutien aux cantines scolaires des petites communes.

Finhan rentre dans le cadre de ce dispositif et pour cela il faut déposer avant le 31 octobre 2021, une demande de subvention auprès de l'agence de services et de paiement ASP.

Monsieur Le maire propose de recourir à cette demande afin de prévoir l'achat de matériels et de mobiliers pour la cantine.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- Sollicite la subvention la plus élevée possible ;
- Autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à ces demandes de subvention.

**SIGNATURE DES MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS
SEANCE DU 02 mars 2021**

FERNANDEZ Jean-François	
OPERTI Rita	
BACQUE Marcel	
CAMBROUSE Christelle	
QUILLET Lionel	
BADUEL Françoise	
GOURGUES Jean Louis	
PAQUIER Maria	
ESCALA Gilles	
SEGATO Sandra	
JUBIN Sébastien	
DREYFUSS Anne Marie	
MAURIN Didier	
MERIC Christiane	
LE BON Jean François	
COURRECH Isabelle	
DUBEROS Alain	
LE THOMAS Christine	
FILHES Benjamin	

**SIGNATURE DES MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS
SEANCE DU 31 juillet 2020**

FERNANDEZ Jean-François	
OPERTI Rita	
BACQUE Marcel	
CAMBROUSE Christelle	
QUILLET Lionel	
BADUEL Françoise	
GOURGUES Jean Louis	
PAQUIER Maria	
ESCALA Gilles	
SEGATO Sandra	
JUBIN Sébastien	
DREYFUSS Anne Marie	
MAURIN Didier	
MERIC Christiane	
LE BON Jean François	
COURRECH Isabelle	
DUBEROS Alain	
LE THOMAS Christine	
FILHES Benjamin	